

Association "Ault environnement"

Sauver le front de mer à tout prix

Les propriétaires de maisons du front de mer et une partie des habitants redonnent vie à l'association "Ault environnement" avec pour but de sauver le front de mer et ses bâtisses extraordinaires.

Elles étaient une trentaine de personnes à se réunir samedi matin à la salle Madeline Daurelly pour redonner vie à l'association "Ault environnement". "Cette association, dont les buts étaient de défendre et de protéger l'environnement, de valoriser le patrimoine, fleurir et embellir la ville, devait renaître de ses cendres, car pour les Aultois, il est évident qu'il est nécessaire et urgent de sauvegarder ce littoral".

Dans un premier temps, l'assemblée votait un nouveau conseil d'administration et un bureau. Ainsi sont nommés Bertrand Motuelle, président ; Camille Gonzalez vice-président ; Vincent Grimaud secrétaire et Pascale Darras secrétaire adjointe, Marcel Lemo-

gne, trésorier et Mariel Watbled, son adjoint.

Un fois le nouveau bureau élu, il s'agissait pour les adhérents de mettre en place un plan d'action pour se défendre contre les mesures qui ont été annoncées dans la presse avec 80 maisons destinées à être détruites.

Or, après renseignements pris auprès des autorités le plan de Prévention des risques de la ville date de 2001 et seulement vingt maisons sont en zone rouge.

De plus seul le BRGM peut réviser ce PPR mais cela peut prendre une ou plusieurs années.

Les maisons ne pourront être expropriées que lorsque ce nouveau plan sera promu et pas avant. En attendant, les propriétaires n'ont pas l'intention de se laisser

faire et précisent que "Les maisons du front de mer n'ont plus de valeur et c'est un vrai préjudice pour les propriétaires. Tout action est bloquée alors que faire ? cette annonce était totalement illégale et met en situation difficile certains d'entre nous" expliquait le président avant d'ajouter que l'indemnisation par les domaines "n'est pas aussi importante que les élus veulent bien le dire".

Il invitait donc les propriétaires à faire évaluer leurs maisons par plusieurs notaires et à verser au dossier les refus de se déplacer de certains d'entre eux pour au mieux négocier l'indemnisation s'il n'y avait pas d'autres solutions. Le problème est différent pour les commerces qui ne sont pas indemnisables par le fond Barnier de toute façon.

On s'interroge sur les raisons de cette annonce. Pour eux il s'agit de faire parler du Moulinet et d'appuyer la volonté des élus de déplacer le centre ville avec notamment la création d'une annexe de la mairie alors que celle-ci vient d'être rénovée ainsi que d'une nouvelle salle polyvalente. "Il s'agit aussi de faire des économies en laissant totalement



Les propriétaires ont l'intention de se défendre.

tomber le front de mer. Une ville balnéaire sans front de mer paraît vraiment d'une débilité incroyable" commentaient des membres du bureau "il est navrant de voir notre patrimoine, un vrai trésor, abandonné de la sorte".

Ce qui est certain c'est que l'association s'est rapprochée

et le Tréport. Il faudra maintenant que les élus de la commune et du syndicat mixte Baie de Somme grand littoral picard composent avec ses habitants qui veulent avant tout sauver leur ville et ne pas subir un projet dont ils ne veulent pas.

panorama unique sur la baie

Une association qui renaît

Créée en 1998, puis mise en sommeil deux ans plus tard, l'association "Ault environnement" avait été mise sur pied par Jean Robard lorsque la commune reçut son premier Pavillon bleu. L'une de ses premières actions avait été aussi la création du prix Flor'Ault pour récompenser le fleurissement. C'était en 1999. Depuis, pour des raisons professionnelles pour les uns, personnelles pour d'autres, l'association somnolait.